



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
VOSGES



DEVELOPPEMENT LOCAL



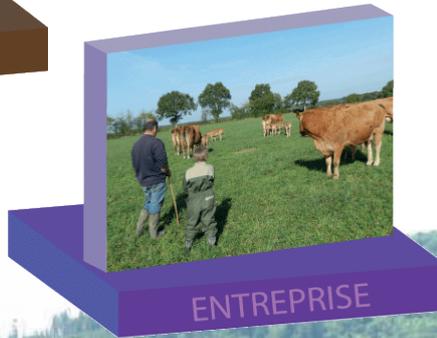
AGRO ENVIRONNEMENT



FORÊT



ELEVAGE



ENTREPRISE

# Compte rendu d'activités 2016



# Edito

## 2016 une année stratégique

2016 a été une année stratégique pour le bureau de la Chambre d'Agriculture des Vosges avec un bilan à mi parcours de notre mandature dans 6 exploitations agricoles vosgiennes. Nous nous étions engagés à venir sur le terrain, et nous avons tenu notre parole. Aux agriculteurs, aux collectivités et aux partenaires du monde agricole, nous avons illustré, par des exemples concrets, nos engagements pris lors des dernières élections.



Je citerai notamment notre accompagnement stratégique dans les élevages (obsalim et conseils nutrition), la maîtrise de la production herbagère et de l'autonomie protéique, notre travail conduit en grandes cultures sur les nouvelles rotations et la réduction de phytos, notre appui à l'augmentation de la valeur ajoutée avec la méthanisation, la transformation à la ferme et l'approvisionnement du marché local. Sans oublier notre fort investissement auprès des candidats à l'installation, notre action pour mobiliser plus de bois dans les petites propriétés privées et notre présence appuyée auprès des collectivités locales pour trouver une harmonie avec le monde rural qui préserve le poids économique de l'agriculture et de la forêt au sein de nos territoires. Ces 6 rendez-vous furent aussi l'occasion de présenter la nouvelle organisation territoriale de notre structure. Ca y est, nous sommes lancés ! 3 équipes pluridisciplinaires ont été constituées et réparties dans 3 pôles territoriaux de proximité à l'est, à l'ouest et au centre du département. Cette nouvelle organisation nous permet d'être plus présents, plus efficaces et plus efficaces sur l'ensemble du territoire vosgien et ainsi fournir aux agriculteurs, aux collectivités et aux forestiers une expertise de haut niveau. Nos équipes vont s'installer dans leurs nouveaux locaux au cours de l'année 2017. Comme convenu, le pôle Est sera localisé à Gérardmer dans l'ancienne école du Costet Beillard, et le pôle Ouest restera à Neufchâteau. Concernant le site de la Colombière, après plusieurs études de faisabilité, la construction d'un nouveau bâtiment va enfin voir le jour. Nous menons ce projet en commun avec l'ONF et la SAFER, avec une livraison du bâtiment prévue en septembre 2019. Nous avons une réelle nécessité de reconstruire un bâtiment neuf qui répondra aux obligations réglementaires ainsi qu'aux attentes des salariés, des élus, et de notre public tout en respectant les contraintes financières. Je me réjouis aussi de l'arrivée de notre partenaire, la MSA, sur le site de la Colombière avec de nouveaux locaux. L'ensemble de ces projets matérialise une réelle volonté d'ancrer un pôle agricole et forestier au cœur des Vosges, dans un contexte de régionalisation.

Après une année 2015 catastrophique pour l'agriculture vosgienne, on pensait que le pire était derrière nous, or la campagne 2016 a été toute aussi compliquée. Toutes nos productions ont été touchées par la météo et la conjoncture, et plus particulièrement les éleveurs, déjà impactés par la baisse des prix du lait. Nos équipes sont, plus que jamais, mobilisées pour accompagner les exploitations agricoles face à cette crise qui dure depuis trop longtemps. Aux côtés de la FDSEA, des JA et des partenaires du monde agricole, nous avons lancé le dispositif RéAgir88, qui a pour objectif d'accompagner les agriculteurs qui connaissent des difficultés économiques, structurelles ou conjoncturelles. Nous avons le devoir de soutenir tout le monde pour trouver des solutions humaines, financières et techniques.

En 2016, nous avons aussi du affronter une nouvelle fois la menace visant le développement de notre forêt, de notre ruralité et de notre établissement avec les « centimes forestiers » que le Ministère souhaitait purement et simplement supprimer du budget des chambres d'agriculture. Nous avons mis tout en œuvre pour nous faire entendre auprès du Ministère de l'agriculture afin que ce projet ne punisse pas les bons élèves qui ont su construire avec les partenaires de la forêt privée un partenariat efficace et gagnant pour tous. Notre ténacité a permis de revoir ce dossier avec un projet de décret en cours de négociation visant la création d'un service régional forestier au sein de la chambre d'agriculture Grand-Est

Vous pouvez compter sur la détermination des élus et de leurs équipes pour porter haut et fort l'agriculture et la forêt, et tout particulièrement l'élevage au cœur de nos campagnes et de notre vie en 2017. Nous serons plus que jamais à vos côtés.

# Edito

## 2016, une année de rupture

Parce que nous mesurons combien la proximité terrain et la valeur de nos expertises sont indispensables à l'accompagnement des agriculteurs, des forestiers et des collectivités, nous avons engagé une profonde mutation depuis 2015.

Avec l'effort de tous les salariés, nous avons consolidé notre activité de conseils en réduisant fortement notre fonctionnement. Recherche de productivité, non renouvellement de départs en retraite d'agents d'entretien et d'imprimerie, mise en place de voitures de service..., Nous avons engagé une chasse aux coûts fixe avec l'implication du comité direction celle des salariés, notamment administratifs, qui ont accepté une évolution de leurs missions. Je les en remercie sincèrement.



Nous espérons vivement que ce mouvement d'économie d'échelle se poursuive en 2017, avec la régionalisation au sein du Grand Est des fonctions supports, notamment les fonctions Ressources Humaines, Informatique et Administration Finance. Un chantier démarré après parution du décret le 13 mai 2016 instaurant le transfert des personnels administratifs à la Chambre régionale Grand-Est.

Démarrée en 2015, l'organisation en pôles territoriaux Est, Centre et Ouest est aujourd'hui aboutie. Les équipes pluridisciplinaires fonctionnent sous l'impulsion de responsables de pôles chargés de faciliter la transversalité au sein des équipes et l'écoute active du terrain. Les déménagements physiques auront lieu en été 2017 à Gérardmer pour le pôle Est et d'ici fin de l'année 2017 à Neufchâteau pour le pôle Ouest, après la rénovation des bureaux. Là aussi, l'effort de mobilité des salariés a permis de rapprocher nos expertises de nos clients. Salariés et cadres ont été acteurs de notre réorganisation dans un esprit de coopération et de solidarité. Ce changement, chacun l'a accepté parce qu'il a mesuré l'inquiétude des agriculteurs pour la pérennité de leur métier. Nous sommes reconnaissants à l'ensemble des salariés.

La perte de rentabilité de l'agriculture met en difficulté de nombreux agriculteurs, notamment en élevage. Au-delà de l'appui technique et administratif, notre métier évolue vers l'accompagnement stratégique. L'agriculteur comme tout chef d'entreprise peut être amené à remettre en cause son système insuffisamment rentable ou trop astreignant, sans pour autant avoir de solution toute faite. Nous sommes là pour lui apporter les éléments facilitant sa décision. Nous avons engagé un plan de formation et d'animation des salariés vers l'écoute active et le conseil stratégique pour ouvrir le champ des possibles aux agriculteurs qui ont besoin d'y voir clair avant d'agir.

Notre nouvelle organisation territoriale nous permet d'être au plus près des intérêts des territoires. Nous avons construit avec nos partenaires du CRPF et de la forêt privée des Vosges un programme régional de développement forestier répondant aux attentes de mobilisation du bois. Nous espérons pourvoir stabiliser en 2017 et pour les années à venir une organisation avec nos partenaires qui renforce la dynamique du développement forestier et contribue à relever les défis de demain.

La loi NOTRe a redéfini les compétences territoriales et dote les collectivités locales de véritables leviers en matière économique. L'agriculture et la forêt joueront un rôle stratégique dans la dynamique des territoires ruraux et le consommateur local. L'articulation de l'action des conseillers de développement local, poste nouvellement créé dans les pôles, avec les experts des marchés élevage, agro-environnement, entreprise et forêt facilitera la cohérence et la recherche d'équilibre économique des filières et des territoires.

C'est ainsi que notre chambre d'agriculture en pleine mutation, soutenue par des élus déterminés et audacieux, témoigne à travers son activité 2016 de sa capacité d'action et d'adaptation pour gagner en performance au service des agriculteurs, des forestiers, au service de nos territoires.

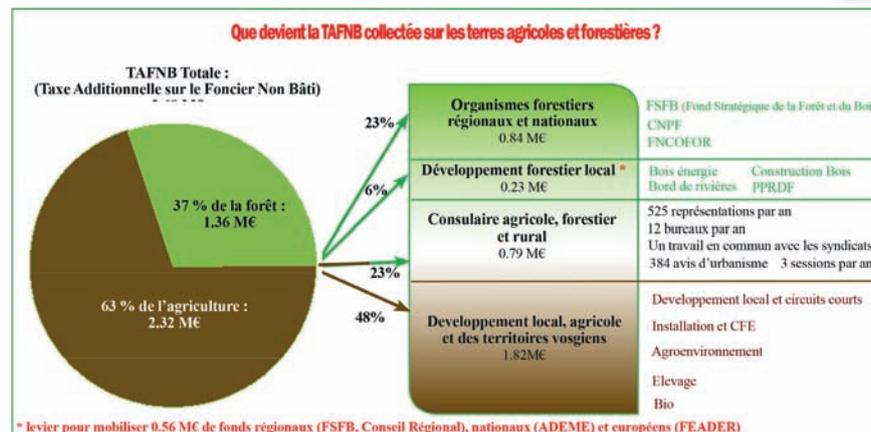
## La Chambre d'Agriculture des Vosges, un service public proche des agriculteurs, des forestiers et des collectivités territoriales

A l'égal des Chambres de Commerce et d'Industrie et des Chambres de Métiers, une Chambre d'Agriculture est un organisme consulaire qui a été créé par la loi du 3 janvier 1924 ; ses activités et son fonctionnement sont définis par le Code Rural. C'est un établissement public administratif (EPA) dirigé par des élus représentant l'ensemble des acteurs du monde agricole et rural.

Nous sommes le porte-parole des intérêts du monde agricole et rural. A l'écoute du terrain et soucieux d'anticiper les évolutions, nous sommes consultés par les pouvoirs publics et les autres organisations professionnelles agricoles. Nous mettons tout en œuvre pour la pérennité et le développement de l'agriculture et de la forêt des Vosges.

Nos Élus interviennent dans les domaines liés à l'urbanisme, aux collectivités locales, à l'agro environnement, à l'élevage et au développement économique, dans le domaine des emplois et métiers, de la forêt, de l'agritourisme et des circuits courts ainsi que concernant les missions d'intérêt général. Ces interventions se font principalement au niveau départemental et local mais aussi national et en région Grand Est.

<b>3</b>	Sessions départementales, régionales et nationales
<b>448</b>	Réunions par an
<b>6</b>	CDOA
<b>4</b>	commissions
<b>11</b>	Bureaux
<b>220</b>	Avis d'urbanisme



### Des projets qui avancent à grands pas !

#### Le site d'Epinal .....

Il a été validé en session que nous allons construire un projet commun avec l'ONF et la SAFER. Le concours d'architectes pour la réalisation de ce projet a été lancé le 3 octobre, la livraison du bâtiment est prévue en septembre 2019. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 4 600 000€ HT pour une superficie de près de 3 000m<sup>2</sup> (dont 1 420m<sup>2</sup> pour la Chambre d'Agriculture des Vosges et 322m<sup>2</sup> d'espaces communs mutualisés). La première phase de ce concours nous a permis de sélectionner 3 entreprises qui travaillent à notre projet pour nous proposer une esquisse qui nous permettra de sélectionner lors de la 2<sup>ème</sup> phase du concours le lauréat. Ce site va également accueillir la MSA qui souhaite s'implanter sur notre pôle agricole, mais elle mènera les travaux elle-même.

#### Le pôle Est .....

Le lieu a été arrêté et les nouveaux locaux seront situés à Gérardmer au sein de l'ancienne école du Costet beillard. L'inventaire des besoins a été réalisé, la mairie de Gérardmer, qui va réaliser les travaux, a déjà retenu son assistance à maîtrise d'ouvrage et la livraison du bâtiment est prévue pour le mois de juin.



# ELEVAGE

## Accompagner les exploitations face à la crise agricole et aux aléas climatiques 2015 et 2016

2016 a été marquée par une crise généralisée des principales filières agricoles (poursuite de la crise laitière débutée en 2015, baisse des prix des céréales et viande bovine) et un contexte climatique particulier qui a fortement affecté la trésorerie des exploitations agricoles vosgiennes. Dans ce contexte, nous avons mobilisé des moyens conséquents pour aider les agriculteurs dans cette année chahutée : accompagnement dans la réduction des coûts alimentaires, diagnostic technico-économique global, accompagnement administratif dans les dispositifs d'aides, vulgarisation des références établies (valeur des fourrages, rations-type), documents reprenant toutes les aides possibles envoyés à tous les agriculteurs...

### Accompagner les exploitations vers des systèmes plus résilients

Sur les 15 dernières années, les difficultés n'ont pas épargné les exploitations agricoles : sécheresse (2003, 2011, 2015), épizooties (vache folle, FCO), chute des prix (2009, 2015-2016). Composer avec ces aléas en s'appuyant sur les bonnes années et résister aux années difficiles doit



conférence de presse intempéries

rentrer dans la stratégie des éleveurs. Dans cet objectif, nous nous engageons à accompagner les exploitants à travers des cycles de formations (coût de production, autonomie alimentaire, OBSALIM, gestion de la trésorerie des exploitations...) en mobilisant notamment les références acquises dans le cadre du dispositif réseaux d'élevage, des études individuelles sur des changements de systèmes (plus économes, agriculture biologique...) mais aussi en participant à des projets de recherche et développement nationaux visant à accompagner les exploitations vers une double performance économique et environnementale.

### Identification des ovins, bovins et caprins

Globalement, les effectifs bovins, ovins et caprins sont stables par rapport à 2015 malgré la diminution des exploitations qui se poursuit de manière relative. Le service identification a été audité dans le cadre de la démarche qualité SMQ de FGE en juin et les conclusions de cet audit ont traduit le respect de l'application des règles fixées par la réglementation en vigueur. Un nouvel appel d'offres pour la fourniture des boucles et des repères officiels a été lancé en novembre. Suite à cet appel d'offres le fournisseur de boucles bovines a été reconduit. Pour les ovins/caprins, les éleveurs ont maintenant le choix parmi 3 fournisseurs et 3 modèles différents.



**35**

fermes suivies en réseau dans les filières Bovin lait- Bovin Viande et ovin

**27**

exploitations suivies en réseau dans le dossier loup : gestion du matériel de protection, accompagnement administratif dans les mesures d'aides

**1891**

exploitations bovines actives

**83512**

naissances (84683 en 2015)

**5.5%**

de commandes de rebouclages (6.74 en 2015)

**71.08%**

des mouvements notifiés par internet (67.20% en 2015)

**785**

exploitations actives en ovins/carins (-10)

**48315**

ovins nés en 2015

**1432**

caprins nés en 2015

**54431**

boucles d'identification commandées

# ELEVAGE

Une équipe bâtiment au service de la pérennité des exploitations vosgiennes



69 dossiers de permis de construire | 12 dossiers conseils avant projet | 8 dossiers installations classées d'élevage | 5 dossiers ICPE pour méthanisation | 15 dossiers diagnostic d'exploitation avec Agrivair | 43 dossiers diagnostic zone vulnérable | 47 plans d'épandage | 9 dossiers Pass évaluation | 51 visites volet bois et paysage avec caue PCAE : 52 dossiers (volet animal) avec intervention de nos équipes

## Le bio a le vent en poupe

2016, une année record en matière d'installations et de conversions à l'agriculture biologique dans le département des Vosges. Au cours de l'année 2016, ce sont 37 exploitations qui sont passées en conversion sur l'ensemble du département.

## La Chambre d'Agriculture, une structure accompagnatrice de ce changement.

Comme les années précédentes, nous avons accompagné les agriculteurs dès leurs premières réflexions jusqu'aux concrétisations de leurs projets de conversion. 62 agriculteurs ont fait appel au Point info Bio, soit une hausse de 19% par rapport à 2015, dont 47 contacts qui ont débouché sur des visites de fermes avec réalisation d'un compte-rendu. Pour finaliser le projet, 5 audits et 7 suivis de conversion ont été réalisés. En 2016, ce sont également 5 formations avec des thématiques liées à l'agriculture biologique qui ont été mises en œuvre, notamment en lien avec l'aromathérapie et la phytothérapie (3 sessions), l'homéopathie (1 session), et la vente directe de viande.

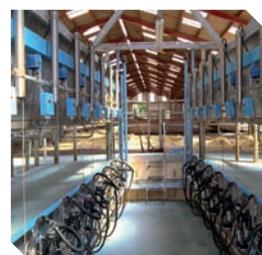
**62**  
agriculteurs ont fait appel  
au Point Info Bio

.....

**37**  
conversions bio

.....

**254**  
fermes bio ou en  
conversion dans les Vosges  
ce qui représente  
**34%**  
des exploitations bio ou  
en conversion de la région  
Lorraine



# ELEVAGE

## Contrôle de performances et conseils généralistes en élevage

Depuis avril 2015, nous avons mis en place un contrôle de performances pour les vaches laitières et les ovins avec les Chambres d'Agriculture de la Meurthe et Moselle et de la Meuse. A la fin 2016, ce sont quelques 95 producteurs laitiers et 3 éleveurs de moutons qui nous font confiance pour la collecte et la valorisation de ces données qui servent à la fois à alimenter les schémas génétiques et le développement de la compétitivité des exploitations. Sur les 53 exploitations laitières vosgiennes qui ont choisi de travailler avec nous, 64% font faire le contrôle par un de nos collaborateurs (protocole A) et 36% le font par eux mêmes (protocoles B). 21% de nos éleveurs vosgiens engagés sont équipés d'un robot de traite. 66% de ces éleveurs vosgiens ont choisi de faire 12 contrôles par an, permettant ainsi de réaliser un contrôle d'été pour pallier aux problématiques de gestion de la qualité et de démarrage des primipares. Plus de 50% de ces éleveurs ont également choisi d'être accompagnés par un de nos conseillers pour atteindre leurs objectifs. Pour la plupart des éleveurs, ces objectifs sont avant tout économiques, avec une recherche à la fois d'optimisation de la qualité de la production pour obtenir le meilleur prix rémunéré mais aussi de rationalisation du coût alimentaire visant à augmenter l'efficacité.

### De l'expertise pour les plus exigeants.

Au-delà de notre conseil généraliste, nous dispensons également un conseil nutritionniste dans 35 exploitations laitières vosgiennes. L'objectif atteint de ce service est de permettre aux éleveurs de travailler le plus finement possible sur les marges de progrès autour de l'efficacité alimentaire.

**53**  
exploitations laitières au  
contrôle de performance  
dans les Vosges

.....

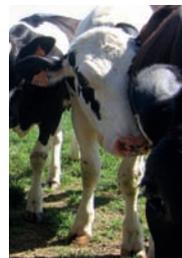
**35**  
exploitations laitières avec  
le conseil nutritionniste



### La qualité de notre contrôle de performances à l'honneur.

En 2016, nos services du contrôle de performances ont réussi «leur examen qualité». Pour assurer le traitement et la fiabilité

des données délivrées, nous avons fait le choix d'entrer dans la démarche qualité SMQ pilotée par FGE (France Génétique Elevage). Un référentiel national a été mis à disposition des 3 Chambres d'Agriculture (Vosges, Meuse et Meurthe et Moselle) afin d'homogénéiser les pratiques sur le terrain et le traitement informatique des données pour alimenter la base génétique nationale. Un premier audit, réalisé par une personne indépendante, mandatée par FGE, visant à évaluer tous les indicateurs nécessaires au maintien de notre agrément a eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2016. Ce qui ressort très globalement, c'est la qualité du service rendu et la préoccupation prépondérante de la satisfaction du client. Notre équipe, jeune et dynamique, mise en place pour la réalisation des opérations du contrôle de performances est un atout de poids. Le professionnalisme et le savoir-faire de nos agents de terrain et administratifs permettent aux Chambres d'Agriculture de répondre au cahier des charges fixé par FGE et aux exigences des éleveurs qui nous font confiance.



# AGRO-ENVIRONNEMENT

Offrir un large panel de références, de suivis et d'appuis techniques en agronomie

Notre conseil agronomique couvre à la fois le champ des prairies (permanentes et temporaires), des grandes cultures conventionnelles, de la réduction phyto, de l'agriculture biologique et de l'arboriculture. Un panel d'essais thématiques, à l'échelle de l'ancienne région «Lorraine», permet d'asseoir ce conseil, et fait l'objet de rendus à l'occasion de réunions d'hiver ou de manifestations de terrain.

**Les thèmes 2016 de ces rencontres :**

- Améliorer la fertilité des sols pour améliorer la rentabilité des systèmes
- L'autonomie protéique et fourragère.

En cours de campagne, des suivis réguliers (BSV pour les cultures et l'arboriculture, «réseau vert» pour les prairies, «réseau maïs » pour le suivi maturité du maïs ) permettent d'assurer un conseil de saison pertinent , diffusé dans le bulletin «Flash'agri» et dans le message hebdomadaire «l'Echo des Prairies». Enfin, la mise à disposition de l'outil Mes P@rcelles permet d'assurer une analyse technico-économique au sein des groupes grandes cultures.

80  
abonnés à Flash'Agri

110  
abonnés Mes P@rcelles

49  
bulletins «l'Echo des prairies»  
dans le Paysan Vosgien

24  
essais thématiques  
en grandes cultures  
conventionnelles et en  
prairies

87  
arboriculteurs en suivi  
technique dont 80%  
des arboriculteurs vosgiens



Développer une démarche de groupe pour accompagner le changement



Action majeure du plan Ecophyto, le dispositif DEPHY a pour finalité d'éprouver et de déployer les techniques et systèmes agricoles réduisant l'usage des produits phytosanitaires. Cette démarche est testée en grandeur nature par des exploitations regroupées au sein des groupes DEPHY. Le groupe DEPHY de Mirecourt a été renouvelé en 2016, et un nouveau groupe a vu le jour sur le secteur de Neufchâteau. Au total, ce sont 25 exploitations engagées sur 3340 ha de cultures ! Deux autres projets («groupes 30 000») sont en cours de réflexion pour 2017.

**Cultiver l'expertise, au service des agriculteurs et des collectivités !**



# AGRO-ENVIRONNEMENT

Développer une démarche de groupe pour accompagner le changement

## Grandes cultures bio

La conversion à l'agriculture biologique fait de nombreux adeptes. De ce fait, l'accompagnement en grandes cultures bio s'est intensifié en 2016, avec notamment la mise en place d'essais lourds (notamment criblages variétaux), l'entrée d'exploitations vosgiennes dans la démarche «culti-bio», le développement du réseau de références technico-économiques lorrain, la réalisation de tours de plaine, et la publication de notes techniques spécifiques « Tech'AB ».

L'agroforesterie associant production de bois et production céréalière ou pastorale, réinterroge l'agronomie. Notre département est le siège d'une plate-forme d'expérimentation longue durée implantée à Hennecourt sur 3,6 ha de rotation céréalière biologique : test de différentes espèces, âges des plants, types de paillage, suivi technico-économique et suivi biodiversité.



Visite de la plateforme d'agroforesterie à Hennecourt

La méthanisation est en plein boom dans notre département, qui abrite près de la moitié des unités fonctionnelles de Lorraine. Des formations «découverte de la méthanisation» sont toujours proposées, elles ont permis de former au total 80 exploitants. L'accompagnement de projet proposé par nos services intègre à la fois les dimensions technique, juridique, sanitaire, environnementale, économique et financière.

## GRANDES CULTURES BIO

7

tours de plaine

7

Tech'AB

25

exploitations lorraines dans le réseau «Cultibio»

16

parcelles d'essais en Lorraine

## CAPTAGES

suivi spécifique de 19 captages

Diffusion de 5 fiches-conseil

Invitations à 7 rencontres terrain

2

sessions de formation auprès de 184 exploitations situées en captages sensibles

## AGROFORESTERIE

4

visites

1

formation spécifique

3

conférences en Lorraine

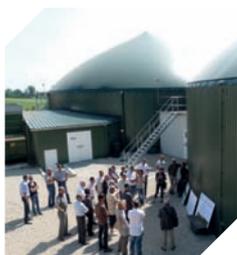
## METHANISATION

14

unités fonctionnelles

10

unités en projet prévus en 2017



# AGRO-ENVIRONNEMENT

*Accompagner les exploitations dans leur demande d'innovations !*

## Captages

Elle anime les plans d'actions locaux proposés sur les captages les plus à risques du département (introduction de cultures sans intrant, désherbage mécanique, souscription de MAE «système» proposant autonomie et forte réduction des intrants, conversion à l'agriculture biologique ... ).

Nous menons également des actions préventives d'information à l'échelle départementale. L'année 2016 a été marquée par la visite de 17 ingénieurs belges de Nitrawal venus s'inspirer des démarches vosgiennes de protection de l'eau, et par 2 portes ouvertes suivies (37 participants), à Pompière et Godoncourt, sur le thème « et si je passais en bio ? »

## Agri-Mieux

Ces actions touchent au total près de 700 exploitations vosgiennes, visant à faire diminuer l'usage de l'azote et des produits phytosanitaires, sans impact négatif sur l'économie de l'exploitation, grâce à la diffusion de fiches techniques et d'actions d'animation (réunions d'hiver, tours de plaine, portes ouvertes, démonstrations aux champs). Agri-Ouest a vu l'émergence, en 2016, de groupes techniques portés par les agriculteurs (fourrages et autonomie protéique, fertilisation, agriculture biologique ...) et a reçu la visite, en automne, de l'Association Française d'Agronomie. Agr'Eau Madon a fait l'objet, sur le bassin versant de l'Illon, d'un diagnostic partagé « cours d'eau » entre les services de l'Etat et les agriculteurs.

## Boues

Elle encadre le suivi des boues (épanchées en agriculture), de stations d'épuration urbaines et de matières de vidange. En 2016, on relève le suivi de 13 collectivités vosgiennes et la rencontre de 6 nouvelles collectivités en réflexion, concernant l'évacuation de leur boue, ainsi que le suivi de 2 curages de lagunes. Sans oublier la visite de plate-forme de compostage! Notre bureau d'études offre par ailleurs une prestation de plans d'épandage et de suivis des épandages, à la fois dans le domaine des boues urbaines et industrielles (collectivités, laiteries et industrie textile), des cendres de chaufferie, des matières de vidange, et des digestats de méthanisation.

## Natura 2000

Sur la zone Natura 2000 Bassigny partie Lorraine, nos services ont rédigé en 2016, pour le compte de la Communauté de Communes des Marches de Lorraine, le programme agro-environnemental proposant aux agriculteurs la souscription de mesures de retard de fauche, de limitation du chargement en pâtures, ou encore d'entretien de vieux vergers afin de protéger l'avifaune locale. Sur la zone Natura 2000 Confluence Moselle-Moselotte, l'automne 2016 a vu la rédaction d'un projet de même nature, pour le compte de la Communauté de Communes Porte des Hautes Vosges, cette fois afin de préserver l'azuré des Paluds, et les prairies inondables remarquables du secteur.



**16**

notes techniques

**11**

rencontres pour les agriculteurs ou les étudiants

Suivi spécifique de

**19** captages

Diffusion de **5** fiches-conseil

Invitations à **7**

rencontres-terrain

**2** sessions de formation

auprès de **184**

exploitations situées en

captages sensibles

Suivi par la mission boues de

**1568 m<sup>3</sup>** de matières

de vidanges épanchées sur

**44 ha**

et

**11339 m<sup>3</sup>** de boues

urbaines épanchées sur

**362 ha**

Rédaction de **29** avis

techniques spécifiques

**104**

exploitations accompagnées

dans le cadre des prestations

de notre bureau d'études

Sur la ZPS Bassigny partie

Lorraine (19800 ha)

**151** exploitations

concernées

Budget réservé de

**1 467 000€**

pour les engagement

potentiels en 2015 et 2016



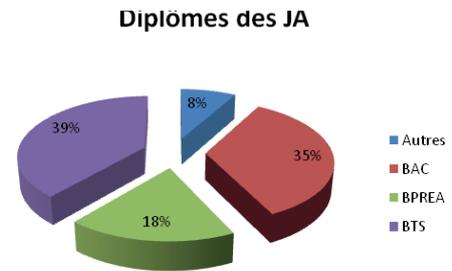
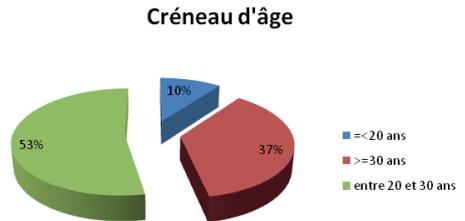
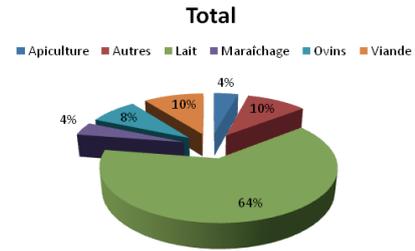
# ENTREPRISE

**Un accompagnement de tous pour des jeunes agriculteurs aux profils de plus en plus variés**

Depuis de nombreuses années, l'installation d'un jeune dans le milieu agricole vosgien était souvent synonyme d'installation sur l'exploitation laitière familiale.

Mais l'année 2016 amorce une diversification des profils et des productions envisagées. En effet de plus en plus de hors cadre familial s'installent (37 % en 2015 contre 49 % en 2016). Les installations laitières qui représentaient 78 % des installations en 2015 connaissent une certaine baisse pour représenter en 2016, 64 % des installations.

Aujourd'hui de nombreux porteurs de projets n'hésitent plus à s'installer dans des productions diverses et variées comme le maraichage, les ovins, les plantes médicinales, les pigeons... La Chambre d'Agriculture, face à cette diversification de profils, a su s'adapter en accompagnant près de 70% des nouveaux installés aidés en 2016.



Pour la réussite de votre **installation**, la Chambre d'Agriculture a les solutions !

**"S'INSTALLER"** c'est faire le choix de vivre de son métier et surtout de sa passion. "

Accompagnement pour tous | Respect Satisfaction Confidentialité

- Un accueil, une écoute** et des informations adaptées.  
Bio ou Conventuel ? Circuits courts ? Familial ou hors cadre ? Lait ? Céréales ou viande ? Volailles ? Individuel ou société ? Energie ? Avec ou sans diplôme ?
- Des conseils d'experts** pour construire et optimiser votre projet.  
Une cohérence technique et économique / Une organisation du travail / Un plan de financement / Le lien entre les acteurs de votre projet / Un support pour les banques / Des outils de production / Un cadre juridique, social et fiscal sécurisé
- Un accompagnement** dans toutes les démarches pour passer du projet à la réalité.



**68%** des dossiers ont concernés des individuels

**18%** des GAEC

**7%** des EARL

**7%** des autres structures



# ENTREPRISE

## Préparer aujourd'hui pour mieux transmettre demain.

Transmettre ou céder son exploitation ne s'improvise pas du jour au lendemain. Préparation et anticipation sont deux clés permettant la réussite d'une transmission. Nous avons voulu accompagner les agriculteurs en leur proposant des formations ciblées. 2 sessions ont eu lieu en 2016 et face au retour positif des participants, 2 nouvelles sessions seront proposées en 2017. Cette formation permet ainsi aux agriculteurs de se poser les bonnes questions en temps et en heure, de préparer leur transmission en mettant des outils juridiques adaptés à leur situation ! Au-delà de la formation, nous proposons également des conseils individualisés avec le concours de l'ensemble de nos conseillers (conseillers spécialisés en bâtiment, alimentation, juriste...).

## Etre toujours réactifs

L'année 2016 a été une année faste en termes de dossiers CFE. En effet 625 dossiers ont été traités en 2016 contre 530 en 2015. Cette forte augmentation s'explique par la nouvelle réglementation concernant les chiens et les chats, qui oblige désormais tout le monde à posséder un numéro SIRET afin de pouvoir les vendre.

## Etre présents aux côtés des agriculteurs

Suite à une PAC 2015 compliquée, nous devons être présents aux côtés des agriculteurs. Au-delà du simple accompagnement à la déclaration (537 déclarations réalisées en 2016), c'est l'ensemble de nos services qui ont été mobilisés et impliqués pour accompagner et conseiller le plus efficacement les agriculteurs qui nous ont fait confiance. En ce début d'année 2017, l'accompagnement continue encore aujourd'hui par nos services compte tenu de l'instruction tardive des dossiers par la DDT.

## Accompagner les agriculteurs fragilisés

Le contexte actuel favorise une déstabilisation des exploitations plaçant nos agriculteurs dans une situation de fragilité. Cette déstabilisation peut s'expliquer par :

- des événements externes : volatilité des prix, problème sanitaire.....
- des événements internes : relations entre associés, décrochage technique, difficultés financières, problèmes de santé....

Afin d'enrayer la mécanique qui pourrait placer les agriculteurs de la fragilité à la grande difficulté, une cellule Réagir a été constituée en 2016 afin de proposer un accompagnement global, confidentiel et personnalisé. Cette cellule Réagir mise en place par la Chambre d'Agriculture des Vosges et ses partenaires (Cabinets comptables, Banques, MSA, SPL, FDSEA, JA....) permet de proposer un diagnostic pour évaluer les points forts et les points faibles de l'exploitation, d'analyser la situation et d'établir un plan d'actions permettant à l'exploitation de retrouver stabilité et pérennité.



# DEVELOPPEMENT LOCAL

*Développement local et accompagnement des collectivités*

La mise en place des conseillers de développement local dans chaque pôle (est, ouest et centre) a engagé une nouvelle relation avec les collectivités. Ce nouveau poste permet de développer des échanges avec les collectivités locales et des agriculteurs en privilégiant la proximité, les intérêts locaux et l'animation de nos territoires. Parmi les nouveautés de l'année 2016 :

**Le Plan local d'Urbanisme intercommunal (PLUI)** fait son apparition ! C'est un document d'urbanisme établissant un projet global d'urbanisme et d'aménagement. Ce PLUI est une véritable opportunité pour les agriculteurs, qui dans leur exploitation, dépassent largement le cadre de la commune.

**L'entretien des bords de cours d'eau** est au cœur des préoccupations des élus et des agriculteurs pour une meilleure prévention des risques et pour répondre aux enjeux environnementaux. Notre expertise se développe allant de l'élaboration de programmes de restauration et d'entretien jusqu'à la maîtrise d'œuvre des travaux.

**Les zones défavorisées:** Grâce à une bonne collaboration avec les OPA et les services de l'Etat, les Vosges connaissent une belle avancée dans la définition des nouveaux périmètres zones défavorisées. Notre département pourrait retrouver un large périmètre classé.

8  
communautés de communes rencontrées

8  
petites régions accompagnées

220  
contacts pour les documents d'urbanisme

5  
CDCEA

40  
réunions pour les documents d'urbanisme

1  
petit déjeuner sur la thématique « Eaux et Territoires » : gestion des bords de cours d'eau et préservation de la ressource en eau, le 16 novembre à Villers



**Forum des métiers agricoles et ruraux**  
(350 participants)



**Petit déjeuner sur la thématique**  
«Eaux et territoire»



# DEVELOPPEMENT LOCAL

## Grippe aviaire .....

Les producteurs alertés, une trentaine de participants à la réunion DDSCPP.  
Tous les éleveurs de volailles ont été invités à participer à une réunion d'informations à Epinal afin d'annoncer les nouvelles règles de biosécurité (une trentaine de participants).  
Nous avons proposé un calendrier de formations spécifiques pour répondre aux obligations des éleveurs.

## Nous exportons notre savoir faire hors du département .....

Nous avons accompagné la Chambre d'Agriculture de la Somme dans la définition de leur outil de prestations pour les circuits courts carnés (stage, audit, animation de rencontre...).  
Nous accueillons régulièrement des groupes pour présenter l'abattoir ADEQUAT Vosges, qui est un bel exemple de développement.

**Nous réalisons un appui conseil auprès de l'Institut Les tournesols** (établissement socio-médical oeuvrant à l'accompagnement de personnes handicapées) depuis 3 ans afin:

- de créer une exploitation d'élevage en montagne adaptée aux travailleurs handicapés et économiquement viable ;
- mettre en place la commercialisation des produits en vente directe auprès des salariés de l'institution et des partenaires de l'Institut ;
- organiser la valorisation des viandes produites par la cuisine de l'Institut (750 repas/jour en 2 services).

Nous sommes aussi impliqués dans l'**animation des associations de producteurs** à l'échelle locale et régionale :

### APMF

Un voyage d'études dans l'Isère a été organisé du 10 au 12 octobre. Un groupe de 16 producteurs fermiers a découvert un secteur à fort potentiel où la transformation laitière à la ferme (vaches ou chèvres) est une réelle activité économique

Les élus de l'APMF (Association des Producteurs de Munster et autres produits laitiers Fermiers des Vosges) ont interpellé les élus, députés et sénateurs des Vosges et de la Haute Saône pour demander la dérogation à l'étiquetage nutritionnel pour l'ensemble des produits fermiers.

### AMF

Des journées techniques ont été organisées sur la thématique «construire ou rénover sa fromagerie» avec 5 PO dont 2 dans les Vosges, les 21 et 29 octobre (plus de 50 personnes présentes).



*Le mois de la diversification  
au GAEC DU DURBION*



# DEVELOPPEMENT LOCAL

## Commission d'agrément

En 2016, nous avons, de nouveau, fait la promotion de notre label distinctif Vosges Terroir, qui véhicule une image appuyée de la richesse gastronomique, de la ressource patrimoniale et du savoir-faire des producteurs locaux.



La marque Vosges Terroir s'est implantée en 2016 au marché du terroir de Mattaincourt, à Xaronval et au salon Essences & Matières à Thaon-les-Vosges avec l'épicerie Papilles Insolites, lors d'un premier marché de Noël à Epinal. Sans oublier 2 commissions d'agrément :

- Le 29 juin à la Forteresse à Châtel sur Moselle avec pour président : Philippe Laruelle, maître cuisinier de France
- Le 3 novembre à Epinal : avec pour président Frédéric Parmentier, traiteur Croustillance

## Le premier traiteur Vosges Terroir

Afin de renforcer la notoriété de la marque Vosges Terroir et ainsi répondre à la demande des consommateurs et des entreprises, nous nous sommes associés à Croustillance pour proposer le 1er traiteur Vosges



Terroir. La Convention a été signée à l'occasion de la commission d'agrément de novembre et reprend les conditions à respecter pour être reconnu traiteur Vosges

Acteur incontournable des circuits de proximité et du tourisme vert, reconnu par plus d'un français sur deux, Bienvenue à la ferme représente, pour les agriculteurs qui diversifient leurs activités, l'opportunité d'élargir leur clientèle, de bénéficier de l'appui et de la visibilité d'une marque nationale.

En 2016, nous avons accompagné le lancement de deux Drive Fermiers dans les Vosges :

- Le drive fermier de la Vôge basé à Xertigny avec deux points de retrait : place à Xertigny et au Super U de Pouxoux
- Le drive fermier à St Dié ouvrira en avril 2017

Ainsi qu'une formation régionalisée pour les projets de fermes pédagogiques.

## Les rendez vous de 2016

Repas d'antan, Repas de saint valentin, printemps à la ferme, gouters à la ferme et automne à la ferme dans les fermes auberges vosgiennes labéllisées Bienvenue à la Ferme

Signature de la nouvelle convention des fermes pédagogiques avec l'inspection académique, le conseil départemental et la Chambre d'Agriculture des Vosges le 9 mai

Opération « mon lycée mange local, la mélodie des mets vosgiens » avec le Conseil Régional le jeudi 19 mai dans 2 collèges spinaliens

Un stand Vosges Terroir et un temps fort Vosges au Salon International de l'Agriculture du 27 février au 6 mars

Le Trail des Terroirs Vosgiens, VTT et sa marche dégustation le 20 mars au Parc du château d'Epinal (3700 participants)

Les marchés du terroir, place des Vosges à Epinal, tous les jeudis de juillet et d'août.



# FORET

En Lorraine, ce Plan Pluriannuel Régional de Développement Forestier a été mis en œuvre en 2012 et s'est terminé fin 2016. En 2016, l'animation des Plans de Développement de Massifs s'est intensifiée sur les 7 secteurs animés par la Chambre d'Agriculture. Les objectifs fixés ont permis de :

- favoriser la mobilisation de bois et améliorer la gestion forestière
- lutter contre le morcellement des propriétés et améliorer la structure foncière forestière
- assurer la préservation du patrimoine naturel forestier et la gestion durable.

Pour 2016, les résultats sont encore très bons malgré une conjoncture un peu difficile sur les marchés notamment du Bois énergie et de la trituration feuillus et résineuse.

Le PPRDF arrivé à terme en 2016 est prolongé en 2017 dans l'attente de la construction et de la finalisation du Programme Régional Forêt Bois en cours d'élaboration.

## Une filière sylvicole dynamique et partenariale

L'appui à Groupe For'Est, réalisé en partenariat avec le CRPF, permet l'animation des six associations locales qui couvrent l'intégralité du département des Vosges et regroupent plus de 940 propriétaires forestiers.

En 2016, Groupe For'Est a fusionné avec le Syndicat de propriétaires forestiers départemental pour former une seule structure de représentation des propriétaires forestiers vosgiens dénommée « Forestiers privés des Vosges ».

## Le regroupement foncier

Les actions pour le regroupement foncier, financées par le Conseil Départemental des Vosges, restent nécessaires et rencontrent toujours l'intérêt des propriétaires forestiers.

**La bourse foncière départementale** est toujours très active et contribue chaque année à réduire le morcellement forestier. En 2016, elle a été abondée de 240 nouvelles parcelles forestières et plus de 200 parcelles ont trouvé un nouveau propriétaire

## Forêt-Magazine

Le trimestriel est toujours très apprécié, les 4 numéros de 32 pages ont été réalisés et édités à 1 500 exemplaires.

**448**

visites conseil

**9**

réunions d'information ou techniques auxquelles ont assisté

**618** propriétaires

**152**

propriétaires forestiers reçus aux bureaux d'Epinal, Saint-Dié, Lunéville (54) et Volmunster (57)

405 hectares de coupes d'éclaircie, d'amélioration ou de récolte

**43 000**

unités mobilisées : bois d'œuvre, d'industrie et d'énergie

**115**

hectares de travaux sylvicoles

**198**

parcelles mutées grâce à la bourse foncière

**450**

parcelles disponibles à la vente

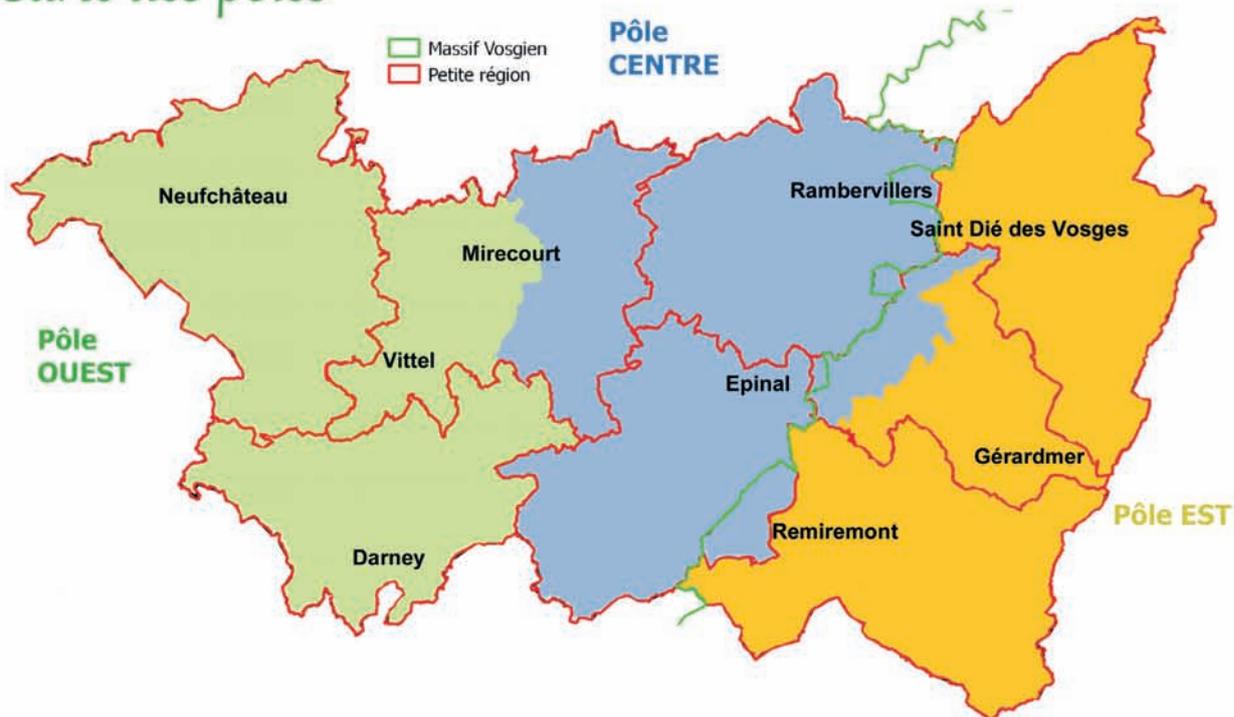
**60**

documents de Gestion Durable initiés (DGD)



## Organisation Territoriale au 1<sup>er</sup> janvier 2016

### Carte des pôles



#### **Pôle Ouest : Neufchâteau**

**Responsable de pôle :**  
Damien Lhuillier

Spécificités locales :  
grandes cultures et  
élevage

#### **Pôle Centre : Epinal**

**Responsable de pôle :**  
Matthieu Hammer

Spécificités locales :  
polyculture élevage

#### **Pôle Est : Gérardmer**

**Responsable de pôle :**  
Agnès Duchesne

Spécificités locales :  
massif et agriculture de  
montagne

#### **Siège :**

La colombière  
17 rue André Vitu  
88026 Epinal cedex  
Tel : 03 29 29 23 23  
Fax : 03 29 29 23 60  
contact@vosges.chambagri.fr  
www.vosges.chambre-agriculture.fr

**Directrice : Anne-Marie Vieu**

Ouverture  
du lundi au vendredi  
8h-12h/13h30-17h30

#### **5 marchés et 56 conseillers répartis dans les 3 pôles :**

**Agro environnement :** 9 conseillers  
Responsable de marché : Annie Kung-Benoit

**Développement local :** 10 conseillers  
Responsable de marché : Agnès Duchesne

**Entreprises :** 9 conseillers dont 1 régionalisé  
Responsable de marché : Marc Antoine Philippe

**Forêt :** 7 conseillers dont 2 régionalisés  
Responsable de marché : Eric Meurin

**Elevage :** 21 conseillers dont 3 techniciens lait régionalisés  
Responsable de marché : Matthieu Hammer

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
DES VOSGES

PARTENAIRE  
DES ENTREPRISES  
AGRICOLES ET  
DES ACTEURS  
DES TERRITOIRES



DES PRESTATIONS  
CERTIFIÉES POUR  
LA RÉUSSITE DE  
VOS PROJETS

- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL  
PHYTOPHARMACEUTIQUE  
NEUTRE ET OBJECTIF !

AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE  
EN CHARGE DE  
L'AGRICULTURE,  
SOUS LE NUMÉRO  
IF01762

## NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

### L'écoute

proche pour mieux vous comprendre

### La réactivité

pour que vous gardiez une longueur d'avance

### L'efficacité

des prestations pertinentes au bon moment

### L'expertise

une large palette de compétences

### La clarté des informations

pour une relation en toute confiance

### L'éthique

des valeurs pour le respect de vos intérêts



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



www.afnor.org  
Liste des sites certifiés et  
de nos engagements sur  
www.chambres-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture des Vosges - 17 rue André Vitu - 88026 Epinal cedex

03 29 29 23 23 - contact@vosges.chambagri.fr - www.vosges.chambre-agriculture.fr